

Première étape d'un cycle sur la famille de Noailles. Elle sera suivie d'une sortie sur les traces des Noailles en Haute-Auvergne le 10 septembre (« sortie des Quatre associations »), et d'une journée d'étude le 26 novembre à Aurillac

Sortie ouverte aux membres des associations
Photothèque et archives cantaliennes, Association des amis du patrimoine de la Haute-Auvergne et Vieilles maisons françaises.

LA HAUTE-AUVERGNE

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

www.haute-auvergne.org

3^e Sortie d'été 2011



Lundi 22 août 2011

Sur les traces des Noailles en Bas-Limousin

Sous la conduite de Mme Marguerite Guély,
présidente de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze,
et de M. Pierre Flandin-Bléty, maître de conférences en histoire du droit (Limoges)

8 h 15 : Départ du car de la gare routière d'Aurillac (parking Sernam)

10 h 15 : **Noailhac**. Accueil par l'association Noailhac-Patrimoine : tour du village et visite de l'église (restes du château des Noailles, stalles armoriées)

11 h 40 : Arrêt en vue de **Turenne** : histoire d'une forteresse longtemps convoitée par les Noailles

12 h 15 : *Déjeuner au domaine de Russac (ancien relais de chasse des Turenne)*

14 h : Domaine de Russac, salle des séminaires. **Turenne versus Noailles : trois siècles de rivalités**. Conférence-débat de Mme Marguerite Guély et M. Pierre Flandin-Bléty, modérée par M. Édouard Bouyé

15 h 20 : **Château de Noailles** : accueil par M. et Mme Tommasi, visite extérieure, exposition de tableaux de M. Guy Bertagna dans les salles du rez-de-chaussée. **Église de Noailles** : souvenirs familiaux des Noailles et émaux limousins.

16 h 40 : Promenade autour du **château de la Fage** à Noailles (« Les Ecuries du Roy »)

17 h 15 : Départ pour Aurillac

19 h 30 : Arrivée à Aurillac, gare routière



BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme / M^{lle} / M.

N° de téléphone : Courriel :

Nombre de personnes inscrites :

x 38 € Formule « Car + déjeuner + visites »

ou x 28 € Formule « Déjeuner + visites »

ou x 7 € Formule « Visites »

soit, à régler : €

A déposer ou à envoyer au siège de l'association, 12 rue Vermeuzouze, 15000 Aurillac (permanence les mardis, et jeudis 8 h - 11 h), accompagné d'un chèque à l'ordre de la Société « La Haute-Auvergne », **avant le 10 août 2011**.

Formule avec car : limitée aux 57 premiers inscrits ; au-delà, il est possible de suivre en voiture

NB : Les annulations ayant lieu le jour même de la sortie ne peuvent donner lieu à remboursement